|  |
| --- |
| **Assistance, représentation légale et conseil / consultation juridique pour la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la Caisse Primaire d’Assurance maladie (CPAM) de la Gironde**  Assistance juridique, représentation légale et conseil en matière de droit du travail, droit social et contentieux social, prud’homal et pénal |

IMPORTANT : Conformément au règlement de consultation, le présent cadre constitue la justification de l’offre au regard du critère « Valeur technique de l’offre ». Pour mémoire, les pondérations des critères sont fixées au règlement de consultation**.**

**Le présent document constitue un cadre de réponse que les candidats doivent utiliser prioritairement.**

La formulation des réponses aux questions doit être claire et concise. Cependant, des adaptations de ce document sont tolérées, les informations demandées constituant un minimum.

**Dans le cas où il souhaite renvoyer à un document annexe (et non à un dossier type généraliste), le candidat devra préciser clairement pour chaque question l’objet du renvoi, le nom du document annexé, la référence de la page et du paragraphe concerné.**

Pour rappel le cadre de réponse technique est une pièce obligatoire de l'offre, sous peine d'offre irrégulière.

Conformément à l'article 8 du Règlement de la Consultation, les seules pièces annexes qui seront prises en compte, en sus du cadre de réponse technique, sont :

* Annexe 1 au CRT : Conclusions anonymisées sur un contentieux prud’homal
* Annexe 2 au CRT : Consultation juridique (conseil) sur un point de droit du travail
* Annexe 3 au CRT : Exemple d’un tableau de suivi des dossiers (extrait de l’outil de pilotage du candidat, au format Excel)
* Pièces requises : CV complet, CAPA ou équivalent, inscription au barreau, diplômes et spécialisation(s)…

Merci de numéroter ces livrables, annexes et pièces au cadre de réponse technique et en indiquer la liste complète en dernière rubrique de ce cadre de réponse technique.

**Valeur technique de l’offre (65 points)**

* 1. **Sous-critère n°1 : Maîtrise des différentes branches du droit nécessaires à la bonne exécution des prestations (25 POINTS)**

Le candidat devra décrire :

* Sa maitrise de chacune des branches du droit objet du marché :
* Sa maitrise de la Convention Collective Nationale de Travail du 08 février 1957 du personnel des organismes de sécurité sociale :
* Sa grande capacité à traiter des affaires complexes mêlant plusieurs branches du droit objet du marché :
* Sa bonne compétence dans le domaine du contentieux de chacune des branches du droit objet du marché :
  1. **Sous-critère n°2 : Qualité et compétences des intervenants pour chacune des unités d’œuvre (20 POINTS)**

Le candidat devra présenter avec précision et concision :

* La composition de l’équipe dédiée à l’exécution de chacune des prestations des unités d’œuvres : avocats, juristes, documentalistes, secrétaires (etc) en précisant pour chaque profil dédié d’avocat ou de juriste son niveau de séniorité (junior, expérimenté, etc) :
* Les spécialisations des avocats susceptibles d’effectuer les prestations des unités d’œuvres :

**PIECES REQUISES : La transmission des curriculi vitae des personnels chargés de l’exécution du marché est attendue en plus de la présentation indiquée ci-dessus, des certificats d’aptitude à exercer la profession d’avocat ou équivalent et de l’inscription au barreau.**

* 1. **Sous-critère n°3 : Pertinence et qualité de la méthodologie, du mode d’organisation et de fonctionnement proposés pour réaliser les prestations (20 POINTS)**

Le candidat présentera une proposition détaillée comprenant :

* Une description concise et précise des méthodes de travail proposées par le cabinet

Le candidat devra décrire les modalités de prise en charge du dossier au sein du cabinet pour chacune des prestations des unités d’œuvres d’***assistance juridique et représentation légale*** et de ***conseil juridique****:*

### Cette description doit tenir également compte des situations d’urgence

Le candidat devra décrire sa procédure en cas d’urgence, prouvant sa réactivité, pour l’ensemble des prestations des unités d’œuvre appréciée au regard des moyens consacrés et des procédures de validation, dans le respect des articles 6 et 7 du CCTP :

* Le candidat devra démontrer sa capacité à intégrer le temps de relecture et de validation par le service bénéficiaire tout en respectant le calendrier de la procédure :
* Le candidat devra démontrer sa capacité à rendre compte de l’activité dans sa globalité et à transmettre des éléments d’analyse permettant la mise en œuvre d’une stratégie par le service bénéficiaire (pilotage et analyse de données) :

**1.4 Livrables**

1. Outre ce cadre de réponse technique renseigné pour chaque question, il convient de fournir :

En relation avec le sous-critère 1

1. Annexe 1 au CRT : Conclusions anonymisées sur un contentieux prud’homal
2. Annexe 2 au CRT : Consultation juridique (conseil) sur un point de droit du travail

En relation avec le sous-critère 2

1. Pièces requises : CV complet, CAPA ou équivalent, inscription au barreau, diplômes et spécialisation(s)…

En relation avec le sous-critère 3

1. Annexe 3 au CRT : Exemple d’un tableau de suivi des dossiers (extrait de l’outil de pilotage du candidat, au format Excel)
2. Fiche récapitulative des livrables et pièces numérotés.

Soit 6 pièces au total.